

Le 10 mars 2023

Lettre ouverte et par courriel

Madame Louise Imbeault, Chancelière
M. Denis Mallet, Président du Conseil de l'Université
Dr Denis Prud'homme, Président du Sénat Académique, Recteur

La question du nom de l'Université de Moncton

Madame, messieurs,

Nous avons attendu que la poussière tombe et que quelques jours passent avant de vous envoyer cette lettre et de vous livrer ces quelques observations.

Nation Prospère Acadie ([Nation Prospère](#)) est une œuvre de bienfaisance enregistré au Canada qui a un mandat atlantique et qui intervient dans quatre champs d'actions, dont la pérennité de la culture et de la langue française. Notre conseil d'administration est formé de quatre membres, tous anciens de l'Université de Moncton.

Cette semaine, nous avons saisi l'occasion d'échanger sur les enjeux entourant la question du changement de nom de l'université, en considérant des éléments historiques, sociaux, économiques et politiques. Nous vous offrons ici ces quelques observations, en commençant par ces trois constatations.

1. Une question qui refait régulièrement surface, qui dérange et qui divise signifie qu'il existe un problème qui cherche à être reconnu,
2. Un problème complexe implique un processus de dénouement correspondant, apte à capter l'ensemble des enjeux présentés et des solutions possibles, et
3. L'opportunité doit être saisie, indépendamment des positions de départ, de faire en sorte que l'université et la vie française en Acadie en ressortent renforcées.

Alors que le débat initial porte sur le nom mal aimé de Monckton, et l'université qui porte le nom de la ville de Moncton bien que deux de ses trois campus se retrouvent ailleurs, nous suggérons que les trois éléments suivants fassent aussi partie des délibérations.

En premier lieu, nous pensons que tout futur processus visant à adresser cet enjeu doit nécessairement s'inscrire dans une démarche de « continuité historique du peuple acadien », pour emprunter une expression de l'historien Léon Thériault. Se rappeler que le riche patrimoine universitaire acadien de notre province remonte à l'époque de la *Renaissance acadienne* et à 1864, dont le 160^e anniversaire sera souligné en 2024. Le Collège et l'Université Saint-Joseph discerna ses diplômés pendant 99 ans jusqu'en 1963, cédant sa place à l'Université de Moncton, la septième institution issue de cette longue et prestigieuse tradition.

Ces faits devraient être précisés dans une charte modifiée de notre institution universitaire, présentés dans une section « historique de l'enseignement universitaire en Acadie » et dans tout matériel de communication de l'université. À titre de comparaison, la plus vieille université francophone au pays, l'Université Laval, date de 1852. Elle aura 172 ans en 2024. L'Université de Montréal fut établie en 1871 (153 ans en 2024), alors que la fondation de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse remonte à 1890 (134 ans).

Deuxièmement, ce réajustement au niveau du positionnement doit aussi viser à célébrer et reconnaître, sous une même bannière, avec une charte modifiée (et peut-être un nom nouveau), tous les gradués issus de ces grandes institutions universitaires acadiennes. Sans enlever au prestige des ancien et anciennes de l'Université de Moncton, de pouvoir aussi réunir sous une même emblème et famille institutionnelle les étudiants célèbres du Collège Saint-Joseph (Pascal Poirier et autres), du Collège Sacré-Cœur (Louis-J. Robichaud et autres) et du Collège Notre-Dame d'Acadie (Antonine Maillet et autres), pour ne nommer que ceux-ci, serait de leur rendre aussi justice.

Le prestige des anciens et anciennes de l'Université de Moncton ne sera nullement affecté par cet ajustement. Au contraire, plusieurs retrouveront désormais à leur côté leurs parents et ancêtres, ainsi que certains grands bâtisseurs de l'Acadie. Le compteur n'a nul besoin de commencer *encore une fois* à zéro pour y arriver, ou à 60 ans comme il est perçu aujourd'hui, mais ajusté à ses antécédents véritables remontant au 19^e siècle.

Enfin et troisièmement, il va sans dire qu'il faut à la fois assurer la pérennité et la prospérité de nos institutions d'enseignement supérieur en Acadie, tout en réussissant à faire la paix avec cette question du nom de l'université. Rien ne plaira plus aux adversaires de la vie française que d'assister à une guerre fratricide opposant nos forces vives. Il faut donc ouvrir un dialogue sincère avec les principaux intervenants concernés et s'entendre sur une voie commune pour avancer. Du choc des idées jaillira la lumière.

Cordialement,



Michel J.C. Cyr, président du Conseil d'administration

Nathalie Blaquière, secrétaire du Conseil d'administration

Mathieu G. Caissie, trésorier du Conseil d'administration

Diane Losier, directrice du Conseil d'administration

Daniel LeBlanc, directeur général et à titre ex-officio